

# Organigramme éducation routière (DDTM 34)

Tél standard : 04 34 46 62 57

*Service infrastructure, éducation et sécurité routière (SIESR)*

*Unité coordination des auto-écoles (UCAE)  
Unité examens, permis de conduire (UEPC)*

## Adjointe au Délégué

[ddtm-siesr-epc@herault.gouv.fr](mailto:ddtm-siesr-epc@herault.gouv.fr)

- Organisation des examens
- Appui technique, logistique
- Suivi des résultats des examens du permis de conduire
- Organisation des Titres Pro
- Conseil en aménagement et régularisation
- Gestion des inspecteurs.

## Agréments et autorisations

[ddtm-siesr-cae@herault.gouv.fr](mailto:ddtm-siesr-cae@herault.gouv.fr)

- Agréments des établissements d'enseignement de la conduite et SR
- Agréments des centres de sensibilisation au risque routier
- Labellisation (Qualité et 1€/j)
- Autorisations d'enseigner
- Autorisations d'animer

## Gestion des places d'examen

[ddtm.repartition@herault.gouv.fr](mailto:ddtm.repartition@herault.gouv.fr)

- Répartition des places d'examen
- Suivi des candidats libres
- Réactivations / demandes NEPH
- Modification état civil

## Démarches dématérialisées

Toutes les informations relatives à l'éducation routière ainsi que les démarches dématérialisées sont disponibles sur :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publicques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Education-Routiere>

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



Direction  
Départementale des  
Territoires et de la  
Mer de l'Hérault

Mise à jour du 13 mars 2019

**DDTM  
34**